



**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
ESTIA KEDGE – ESTIA EESC
Technopole Izarbel
92 Allée Théodore Monod
64210 BIDART**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'EESC ESTIA, et en application des dispositions prévues par l'article 1, 2^{ème} alinéa, du décret n° 2000/470 du 31 Mai 2000 nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels du centre de formation d'apprentis, relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes annuels ont été élaborés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

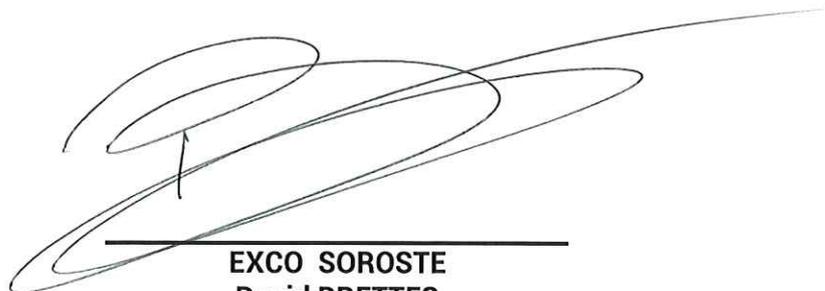
Nous certifions que les comptes annuels du CFA sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe concernant :

- les clés de répartition des charges d'ESTIA, facturées au CFA. : 5.2

Fait à Bayonne, le 15 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes



EXCO SOROSTE
David BRETTE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

*****		*****		*****	
* A C T I F *		* E X E R C I C E C L O S L E 31/12/2021 *		* E X E R C I C E N-1 *	
*****		*****		*****	
	* ACTIF BRUT *	* A D E D U I R E *	* T O T A U X *	* T O T A U X *	* T O T A U X *
*****		*****		*****	
* <u>ACTIF IMMOBILISE</u>	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* FRAIS D'ETABLISSEMENT	*	*	*	*	*
* FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	*	*	*	*	*
* CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, .	*	*	*	*	*
* FONDS COMMERCIAL (1)	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
* TERRAINS	*	*	*	*	*
* CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
* INST. TECHNIQUES, MAT. & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	*	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* TERRAINS	*	*	*	*	*
* CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
* INST. TECHNIQUES, MAT & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	*	*	*	*	*
* PARTICIPATIONS	*	*	*	*	*
* CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT.	*	*	*	*	*
* AUTRES TITRES IMMOBILISES	*	*	*	*	*
* PRETS	*	*	*	*	*
* PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES	*	*	*	*	*
* AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	*	*	*	*	*
* TOTAL	*	*	*	*	*
*****		*****		*****	
* <u>ACTIF CIRCULANT</u>	*	*	*	*	*
* STOCKS ET EN COURS	*	*	*	*	*
* CREANCES (3)	*	*	*	*	*
* CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	722.045,28	2.000,00	720.045,28	622.134,90	
* AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	146.500,00	*	146.500,00	2.196,59	
* VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	*	*	*	*	*
* ACTIONS PROPRES	*	*	*	*	*
* AUTRES TITRES	*	*	*	*	*
* DISPONIBILITES	252.729,59	*	252.729,59	555.960,04	
* <u>COMPTES DE REGULARISAT.</u>	*	*	*	*	*
* CHARGES CONTSTATEES D'AVANCE (3)	92.385,67	*	92.385,67	76.035,36	
* TOTAL	1.213.660,54	2.000,00	1.211.660,54	1.256.326,89	
*****		*****		*****	
* CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES	*	*	*	*	*
* PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	*	*	*	*	*
* ECART DE CONVERSION ACTIF	*	*	*	*	*
*****		*****		*****	
* <u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	1.213.660,54	2.000,00	1.211.660,54	1.256.326,89	
*****		*****		*****	
* (1) DONT DROIT AU BAIL	*	*	*	*	*
* (2) DONT A MOINS D'UN AN	*	*	*	*	*
* (3) DONT A PLUS D'UN AN	*	*	*	*	*
*****		*****		*****	

	AU 31/12/2021	EXERCICE N-1

* PASSIF AVANT REPARTITION	*	*

* CAPITAUX PROPRES	*	*

* APPORTS	261.464,00	261.464,00
* PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	122,44	122,44
* ECARTS DE REEVALUATION	*	*
* RESERVES :	*	*
* RESERVE LEGALE	*	*
* RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	*	*
* RESERVES REGLEMENTEES	*	*
* AUTRES RESERVES	*	*
* REPORT A NOUVEAU	12.511,47	3.695,80
* RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)	7.285,12	8.815,67
* SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	*	*
* PROVISIONS REGLEMENTEES	*	*
* TOTAL	281.383,03	274.097,91

* AUTRES FONDS PROPRES	*	*

* DROITS DU CONCEDANT	*	*
* TOTAL	*	*

* PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	*	*

* PROVISIONS POUR RISQUES	*	*
* PROVISIONS POUR CHARGES	*	*
* TOTAL	*	*

* DETTES (1)	*	*

* EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	*	*
* EMPRUNTS OBLIGATAIRES	*	*
* EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)	*	*
* EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS	*	*
* PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS	6.731,07	8.492,80
* AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES	*	*
* DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	327.902,59	342.651,60
* DETTES FISCALES & SOCIALES	18.917,69	23.382,43
* DETTES S/ IMMOBILISAT. & CPTES RATTACHES	*	*
* AUTRES DETTES	300.494,38	385.007,62
* COMPTES DE REGULARISATION (1)	*	*

* PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	276.231,78	222.694,53
* TOTAL	930.277,51	982.228,98

* ECARTS DE CONVERSION PASSIF	*	*

* TOTAL DU PASSIF	1.211.660,54	1.256.326,89

* (1) DONT A PLUS D'UN AN	*	*
* DONT A MOINS D'UN AN	*	*
* (2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS	*	*

	EXERCICE	AU 31/12/2021	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE		42.216,33	61.766,67
PARTICIPATION A L'APPRENTISSAGE	42.216,33		61.766,67
REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS,...			
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		42.216,33	61.766,67
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		2.883.291,40	2.771.252,29
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ETAT	2.000,00		1.000,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS	144.000,00		657,00
TAXE APPRENTISSAGE	2.737.291,40		2.769.595,29
REPRISES S/PROVISIONS, TRANSFERTS CHARGES			
AUTRES PRODUITS		1,75	0,33
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,75		0,33
TOTAL		2.925.509,48	2.833.019,29
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :			
ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES		12.343,96	10.204,30
PETIT MATERIEL - OUTILLAGE	11.485,43		8.652,14
FOURNITURES DE BUREAU			6,59
FOURNITURES SCOLAIRES ET DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE	858,53		1.545,57
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES		2.705.505,68	2.583.756,74
LOCATIONS VEHICULES	41,63		277,27
ABONNEMENT DOCUMENTATION	29,59		
OUVRAGES DOCUMENTATION			55,98
HONORAIRES	27.685,80		22.476,80
HONORAIRES DE FORMATION	48.599,32		42.380,50
FOIRES ET EXPOSITIONS			3.969,76
FRAIS DE TRANSPORT MATERIEL	109,74		80,20
VOYAGES ET DEPLACEMENTS PERSONNEL PERMANENT	160,21		2.332,85
VOYAGES ET DEPLACEMENTS INTERVENANTS & ENSEIGNANTS	7.357,81		8.296,52
VOYAGES & DEPLACEMENTS ETUDIANTS	16.985,82		5.940,00
RECEPTIONS	3.424,57		86,80
TELEPHONE	119,33		128,43
INTER-SERVICES PRESTATIONS DIVERSES EXTERIEURS	2.246.892,43		2.157.777,96
COTISATIONS DIVERSES	600,00		
HEBERGEMENT DES APPRENTIS			1.872,00

	EXERCICE	AU 31/12/2021	EXERCICE N-1
RESTAURATION DES APPRENTIS			62,50
FPC (PROGRAMME)	552,00		
P.S. DIVERSES EXTERIEURES	148.947,59		172.651,20
PRESTATIONS DE FORMATION	204.320,26		165.492,97
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES		4.449,33	4.500,55
VERSEMENT AUX TRANSPORTS URBAINS ENSEIGNANTS VACAT	2.379,28		2.392,63
FORMATION PROFESSIONNELLE DES INTERVENANTS	1.537,75		1.565,85
PARTICIPAT° EFFORT DE CONSTRUCT° ENSEIGNANTS VACAT	532,30		542,07
SALAIRES ET TRAITEMENTS		115.699,50	122.928,38
SALAIRES - INTERVENANTS	115.699,50		122.928,38
CHARGES SOCIALES		49.524,89	52.379,47
COTISATIONS URSSAF - ENSEIGNANTS VACATAIRES - INTE	31.438,06		31.791,74
HUMANITS RETRAITE EESC ENSEIGNANT	12.757,76		13.001,19
COTISATIONS CHOMAGE ENSEIGNANTS	4.956,26		4.984,21
COTISAT° PREVOYANCE ENSEIGNANTS	1.592,33		1.463,29
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1.219,52		1.139,04
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS			
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS			
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.			
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.			
AUTRES CHARGES		28.547,00	51.540,94
DROITS D'AUTEUR ET REPRODUCTION	623,83		538,30
AUTRES CONTRIBUTIONS	27.920,50		51.000,00
AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE	2,67		2,64
TOTAL		2.916.070,36	2.825.310,38
RESULTAT D'EXPLOITATION		9.439,12	7.708,91
PRODUITS FINANCIERS :			
DE PARTICIPATIONS (3)			
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL.			
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES			1.106,76
AUTRES PRODUITS FINANCIERS			1.106,76
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC			
TOTAL			1.106,76

	EXERCICE	AU 31/12/2021	EXERCICE N-1
* CHARGES FINANCIERES :	*	*	*
* DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*	*
* INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)	*	*	*
* DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES	*	*	*
* CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL. TOTAL	*	*	*
RESULTAT FINANCIER	*	*	1.106,76 *
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	*	9.439,12 *	8.815,67 *

	EXERCICE	AU 31/12/2021	EXERCICE N-1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		9.439,12	8.815,67
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
SUR OPERATIONS DE GESTION			
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF. DE CHARGE TOTAL			
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
SUR OPERATIONS DE GESTION		2.154,00	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES S/ OPERATIONS DE GE	2.154,00		
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS TOTAL		2.154,00	
*RESULTAT EXCEPTIONNEL		2.154,00	
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		2.925.509,48	2.834.126,05
TOTAL DES CHARGES		2.918.224,36	2.825.310,38
BENEFICE OU PERTE		7.285,12	8.815,67
Y COMPRIS :			
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER			
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER			
(1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX.ANT.			
(2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.			
(3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES			
(4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES			



CENTRE DE FORMATION POUR APPRENTIS ESTIA

De l'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ESTIA au capital de 4.299.505 euros
Siège social : Technopole Izarbel – 90, allée Fauste d'Elhuyar – 64210 Bidart
824 457 675 R.C.S. BAYONNE

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS
ANNEXE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

1. PÉRIMÈTRE DES COMPTES ANNUELS

1.1. CARACTÉRISTIQUES DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

SIEGE – ORGANISME GESTIONNAIRE

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA
Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire au capital de 4.299.505 euros
Sis Technopole Izarbel – 90, allée Fauste d'Elhuyar – 64210 Bidart
Immatriculée au R.C.S. de Bayonne sous le n° 824 457 675
Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

LOCAUX OU SONT DISPENSÉES LES FORMATIONS

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA
Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart
Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

KEDGE Bachelor Bayonne Pays Basque
Centre consulaire de formation – 50-51, allées Marines – BP215 – 64102 Bayonne Cedex
Téléphone : 05-59-46-58-58 – Web : www.bayonne.cci.fr

Les locaux appartiennent à une SCI immobilière dont le principal associé est la CCI Bayonne Pays Basque. L'ESTIA et donc son CFA en sont locataires.

Le CFA ESTIA accueille trois types de formation par l'apprentissage :

- Ingénieur diplômé de l'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA ;
- Directeur de projet en ingénierie, logistique et innovation organisationnelle – Master CILIO ;
- Programme supérieur de gestion et commerce KEDGE Bachelor (jusqu'au 31/08/2021).

1.2. LES DATES CLÉS

Le CFA a été créé historiquement par la CCI Bayonne Pays Basque le 1^{er} octobre 1992.
L'école d'ingénieurs ESTIA a été filialisée au 1^{er} janvier 2017 par la CCI Bayonne Pays Basque, la dotant du statut d'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

En conséquence un avenant à la convention quinquennale 2013-2017 portant création du CFA ESTIA a été signé entre la Région Nouvelle et l'EESC ESTIA le 5 mai 2017, lui permettant de devenir officiellement l'organisme gestionnaire du CFA en remplacement de la CCI Bayonne Pays Basque.

Une nouvelle convention quinquennale a été signée le 5 février 2018 entre la Région Nouvelle Aquitaine et l'organisme gestionnaire EESC ESTIA portant création d'un CFA pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022.

1.3. LES COMPTES

Les comptes du CFA sont extraits de ceux de la structure juridique « École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA », Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS APPRENTIS

	31-déc.-21	31-déc.-20	31-déc.-19
APPRENTIS			
Nombre total d'apprentis	258	267	232
- <i>Apprentis ingénieurs ESTIA</i>	<i>240</i>	<i>233</i>	<i>214</i>
- <i>Apprentis Master CILIO</i>	<i>18</i>	<i>15</i>	<i>10</i>
- <i>Apprentis KEDGE Bachelor</i>	<i>0</i>	<i>19</i>	<i>8</i>

La réforme de la taxe d'apprentissage, financée au coût contrat, ainsi que les mesures d'aide à l'embauche d'apprentis ont permis une augmentation continue de nos effectifs apprentis au 31 décembre 2021. À noter que depuis le 1^{er} septembre 2021, la CCI Bayonne a repris dans son nouveau CFA la formation d'apprentis KEDGE Bachelor.

Le CFA fait ressortir un résultat bénéficiaire de 7.285,12 euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2021. L'exercice est marqué par le retour de subventions régionales liées au soutien à l'apprentissage du fait du lancement de l'appel à projets « Carte Apprentissage », pour lequel le CFA ESTIA a obtenu un financement sur l'année 2021/2022 grâce à sa labellisation qualité Région pour l'apprentissage.

La grosse variation sur cette année 2021 résulte donc de cette subvention pour 144.000 euros et par le maintien d'un fort niveau de collecte de taxe d'apprentissage pour 2.737.291,40 euros, du fait d'un effet volume positif avec l'augmentation de nos effectifs apprentis et d'un effet coût négatif avec la baisse attendue du NPEC (niveau de prise en charge du coût contrat).

Dans les coûts de fonctionnement pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent, hormis la facturation des coûts pédagogiques et de structure par l'ESTIA à son CFA.

3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. LES RÈGLES GÉNÉRALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence comptable conforme :

- **Aux hypothèses de base** : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices ;
- **Aux règles, normes et méthodes comptables françaises.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le décret du 31 mai 2000 prévoit la mise en place d'une comptabilité distincte pour les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Le Groupe de travail chargé de définir le plan comptable spécifique pour les CFA ainsi que la mise en place de cette comptabilité distincte a terminé ses travaux en 2002. Le nouveau référentiel a été appliqué à compter du 1^{er} janvier 2003.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 constitue le cinquième exercice du CFA ESTIA sous sa nouvelle forme juridique, suite à l'opération de filialisation indiquée au point 1.2 de la présente annexe. Toutefois, les règles d'établissement des comptes ont été les mêmes que celles des années précédentes notamment sur les points suivants :

- Le CFA utilise les locaux, les équipements, les personnels administratifs, techniques et enseignants permanents, ainsi que la logistique générale de l'école d'ingénieurs ESTIA, ou ceux du Centre de Formation Consulaire de la CCI Bayonne Pays Basque, selon le cycle de formation ;
- La totalité de la taxe d'apprentissage collectée en N est comptabilisée sur l'exercice afférent, et ce, dans le respect de la convention quinquennale liant la Région Nouvelle Aquitaine et l'organisme gestionnaire ESTIA.

3.2. LES CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale de remplacement (coût historique). L'écart des échéances des créances et des dettes figure au point 4.1.

3.3. LES PROVISIONS

Pas de provisions inscrites dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DES DETTES

<i>En euros - Année 2021</i>	Montant brut	Échéances à un an au +	Échéances à + d'un an
CREANCES			
Créances clients	720 045,28	720 045,28	0,00
Autres créances	146 500,00	146 500,00	0,00
Charges constatées d'avance	92 385,67	92 385,67	0,00
Total des créances	958 930,95	958 930,95	0,00
DETTES			
Dettes fournisseurs	327 902,59	327 902,59	0,00
Dettes fiscales et sociales	18 917,69	18 917,69	0,00
Autres dettes	300 494,38	300 494,38	0,00
Produits constatés d'avance	276 231,78	276 231,78	0,00
Total des dettes	923 546,44	923 546,44	0,00

4.2. CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

<i>Année 2021</i>	En euros
CHARGES A PAYER	
Fournisseurs - factures non parvenues	111 711,73
Autres dettes d'exploitation - charges à payer	19 813,00
Total des charges à payer	131 524,73
PRODUITS A RECEVOIR	
Clients - factures à établir	79 538,67
Subventions d'exploitation à recevoir	144 500,00
Total des produits à recevoir	224 038,67

4.3. CHARGES ET PRODUITS IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE

<i>Année 2021</i>	En euros
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	92 385,67
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	276 231,78

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. RESSOURCES NON UTILISÉES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les produits ont été comptabilisés dans les comptes de classe 7. Il n'y a pas de ressources non utilisées à la fin de l'exercice 2021.

La totalité de la taxe d'apprentissage collectée sur l'exercice a été portée au compte de produit #746000 pour un montant de 2.737.291,40 euros.

5.2. CHOIX DES CLÉS DE RÉPARTITION ET LEUR MÉTHODE D'APPLICATION

5.2.1. ESTIA

L'école d'ingénieurs ESTIA mutualise ses moyens sur l'ensemble de ses activités pour maximiser leur efficacité. Il n'y a donc, pour l'instant, pas d'équipement ni de personnel (hormis les intervenants extérieurs) qui opère exclusivement pour le CFA.

On considère plusieurs activités réparties entre unités d'affaires et services supports.

Les unités d'affaires sont les centres de responsabilité vus par le marché (elles représentent les grands métiers d'ESTIA); ces centres possèdent en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs. Chaque unité d'affaire fait appel à des ressources partagées et à des services supports qui possèdent également en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs.

Les clés de répartition sont ainsi définies et le mode opératoire est annexé (Annexe 1) au présent rapport :

- Clé n°1 : répartition des masses salariales ;
- Clé n°2 : services supports et moyens communs formations ;
- Clé n°3 : répartition des moyens généraux ;
- Clé n°4 : effectifs du cycle ingénieur ;
- Clé n°5 : effectifs moyens pondérés du cycle ingénieur ;
- Clé n°6 : effectifs moyens pondérés de l'ensemble des formations.

À ce titre, le montant des frais communs imputés au CFA sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 atteint la somme de **2.246.892,43 euros**.

5.2.2. KEDGE Bachelor

Les frais communs imputés au CFA sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 s'élèvent à **113.475,28 euros**. Ce montant résulte de la réattribution des coûts de la formation KEDGE Bachelor facturée aux OPCO, déduction faite de 5% de frais administratifs par le CFA ESTIA.

5.3. COMPTES DE LIAISON

Le tableau suivant présente les comptes de liaison et leur position au 31 décembre 2021.

<i>En euros - Année 2021</i>	Débiteur	Créditeur
CONTREPARTIE		
Service Appui aux Entreprises	0,00	0,00
Service Compositadour	0,00	0,00
Service Formation Supérieure	0,00	246 892,43
Total des contreparties	0,00	246 892,43

ANNEXE 1 : MODE OPÉRATOIRE DE RÉPARTITION DES COÛTS

1. Répartition des masses salariales

1.1. ESTIA Recherche

Il est établi que 50% de la masse salariale des enseignants chercheurs d'ESTIA Recherche est affectée au cycle ingénieur et financée par lui.

1.2. Fondation

Les fonds sont versés en totalité pour le financement d'ESTIA Recherche.

1.3. Responsables

Le responsable de l'apprentissage est affecté en totalité sur le CFA, déduction faite des temps directement imputés sur les projets menés selon déclaration des temps passés.

Le responsable des études en totalité sur ESTIA et sur le cycle ingénieur puis répartis entre ESTIA et le CFA selon la clé n°5 établie sur la base des effectifs moyens des élèves ingénieurs.

PIC : salaires chargés affectés sur les différents projets selon déclaration des temps passés, le solde réparti à 40% sur PIC + 20% sur la pépinière + 40% sur l'incubateur.

2. Services supports et moyens communs formations

2.1. Définition

On y trouve :

- L'ensemble des coûts non affectables directement ;
- Les coûts directs des services supports ;
- Les coûts directs des services définis comme les moyens communs formations.

2.2. Les clés de répartition

	SERVICE SUPPORTS			MOYENS FORMATIONS		ESTIA ENTREPRENDRE		ESTIA RECHERCHE	
	AGF	DIR	ORLI	SCOLA ACCUEIL	PIC	INCUBATEUR	PEPINIERE	RECHER	
Bâtiment estia 2			3%		38%	16%	6%	37%	
Autres moyens généraux et Estia 1	5%	5%	15%		75%				

Clé N° 3 - Services supports

1/ Définitions

DIVERS	CCI, Téléphonie abonnement, démarche qualité,		
SERVICES SUPPORTS	SERVICE SUPPORTS		
	AGF	DIR	ORLI
MOYENS FORMATIONS	MOYENS COMMUNS FORMATIONS		
	SCOLA ACCUEIL	PIC	

2/ Répartition

DIVERS & SERVICES SUPPORTS	SCOLA ACCUEIL 25%	PIC 18%	INCUBATEUR 6%	PEPINIERE 6%	RECHER 37%	COMPOS 8%	Clé N°3.1
MOYENS FORMATIONS = SCOLA ACCUEIL + PIC		Master Systémique 0,00%	ING PROJ 2,21%	CLIO 2,91%	CYCLE INGENIEUR 94,87%		Clé N°3.2
					FA	FS	
					32,78%	62,10%	

Clé N° 4 sur le cycle ingénieur (à partir de l'effectif présent dans les murs)

CYCLE INGENIEUR	2021				2022				2023				2024	
Wolverhampton	45	17%	84	33%	64	23%	95	34%	145	53%	169	62%	178	68%
Cranfield	39	15%			31	11%								
Salford	41	16%	41	16%	24	9%	24	9%						
Bilbao / STRATO		0%	0	0%	11	4%	11	4%		0%				
Formaposte / IT21/ FRA	7	3%	7	3%	12	4%	12	4%	24	9%				FS
Madrid + Paris Descartes + mondra	34	13%	34	13%	52	19%	52	19%						
Apprentis	92	36%	92	36%	87	31%	87	31%	105	38%	105	38%	84	32%
Totaux	258	100%	258	100%	281	100%	281	100%	274	100%	274	100%	262	100%

Clé N°5 Effectif moyen 2/3 année 2021 + 1/3 année 2024 + 1 les autres

promos -->	2021	2022	2023	2024	total		promos -->	2021	2022	2023	2024	total
FS	110,67	194,00	169,00	59,33	533,00	65%	FS	64,34%	69,04%	61,68%	67,94%	65,45%
FA	61,33	87,00	105,00	28,00	281,33	35%	FA	35,66%	30,96%	38,32%	32,06%	34,55%
	172,00	281,00	274,00	87,33	814,33	100%						

Clé N°6 - Effectifs moyens toutes formations

Formations spécialisées	nbre	2020	FI	FC	FA	CUMUL
Etudiants CLIO	25	25,00		25,00		25,00
Ingénierie projets 2021	19	19,00		19,00		19,00
Autres		0,00		0,00		0,00
			0,00	44,00	0,00	44,00
				44,00	0,00	
				100,00%	0,00%	
				FS	FA	